

Conditions générales de vente, de location et de livraison

Version 01/20 BE

De : The Rent Company Belgium B.V. agissant également sous le nom de "easy4u"

Staatsbaan 215, 3210 Lubbeek, Belgique

Téléphone +32 2 588 96 40

Courrier électronique : help@rentcompany.be

Numéro du BCE : 0737.426.266

Numéro de TVA : BE0737.426.266

Ci-après : "TRC".

Article 1 - Généralités

- 1.1 Une traduction en anglais peut être jointe en annexe aux présentes conditions générales. Cette annexe est jointe à titre d'information uniquement. La version néerlandaise s'applique et prévaut en cas d'ambiguïté, d'incomplétude ou de contradiction causée par la traduction.
- 1.2 Aux fins des présentes conditions générales, les termes suivants ont la signification suivante :
 - Appareil** : matériel que TRC vend, loue ou livre, comme un ordinateur portable, un Chromebook ou une tablette ;
 - Consommateur** : la partie qui utilise le site web de TRC et qui, ultérieurement ou non, passe une commande auprès de TRC via le site web de TRC pour la livraison ou la location d'un Produit et devient ainsi la partie contractante de TRC ;
 - Élève** : le participant à l'enseignement inscrit dans un Établissement d'enseignement avec lequel TRC a conclu un accord pour la fourniture de matériel et/ou de services pédagogiques ;
 - Établissement d'enseignement** : l'Établissement où l'Élève est (ou sera) inscrit ou où un Consommateur est (ou sera) employé au moment de l'achat d'un Produit ;
 - Accord** : l'achat ou la location d'un Produit, la fourniture d'un service ou l'octroi d'une licence pour un Produit logiciel ;
 - Produit** : une ressource d'apprentissage telle qu'un ordinateur (accessoire) (Appareil) ou un service tel qu'un contrat de service ou une licence d'utilisation d'un Produit logiciel ;
 - Site web de TRC** : dont les URL sont : rentcompany.nl, easy4u.nl, mydigitalschoolbook.nl, myschoolplace.nl et rentcompany.be.

Article 2 - Applicabilité

- 2.1 Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les contrats conclus avec TRC et à l'utilisation du site web de TRC. TRC exclut expressément l'application d'autres conditions (d'achat), sauf accord contraire par écrit.

Article 3 - Vie privée et sécurité

- 3.1 TRC attache une grande importance au respect de la vie privée. Les données personnelles fournies à TRC sont traitées avec soin et sécurisées conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD). Les détails à cet égard sont définis dans la déclaration de confidentialité de TRC qui s'applique aux présentes conditions générales. La version la plus récente peut être consultée sur le site web de TRC.

Article 4 - L'accord

- 4.1 Le contrat avec TRC est conclu au moment où TRC accepte la commande. Cette dernière est attestée par l'envoi par TRC d'une confirmation de la commande par courrier électronique au Consommateur.
- 4.2 Si l'accord est conclu par voie électronique, TRC prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour sécuriser la transmission électronique des données et assure un environnement web sécurisé. Si le Consommateur souhaite payer par voie électronique, TRC observera les mesures de sécurité appropriées à cette fin.

The Rent Company Belgium

Staatsbaan 215
3210 Lubbeek
Belgique

T +32 2 588 96 40
E help@rentcompany.be
W www.rentcompany.be

IBAN BE48 3631 9276 6827
BCE 0737.426.266
TVA SOIT 0737.426.266



- 4.3 TRC peut s'informer - dans le cadre juridique - sur la capacité du Consommateur à remplir ses obligations de paiement, ainsi que sur tous les faits et facteurs qui sont importants pour une conclusion responsable du contrat (à distance). Si, sur la base de cette enquête, TRC a de bonnes raisons de ne pas conclure le contrat, elle est en droit de refuser une commande ou une demande, en indiquant les raisons, ou d'assortir l'exécution de conditions spéciales.
- 4.4 TRC enverra les informations suivantes lors de la livraison du Produit au Consommateur :
- A. l'adresse du siège social de TRC auquel le Consommateur peut s'adresser en cas de réclamation ;
 - B. les conditions et les modalités d'exercice du droit de rétractation par le Consommateur ;
 - C. des informations sur le service après-vente et les garanties existantes.

Article 5 - Prix et livraison

- 5.1 Le prix d'achat ou de location sur le site de TRC inclut la taxe sur le chiffre d'affaires (TVA). Les coûts supplémentaires, y compris les frais d'expédition, les frais administratifs et la taxe pour l'assurance (si le Consommateur assure l'appareil au moment de l'achat) sont indiqués sur le site web de TRC au cours du processus de commande, avant que le Consommateur ne doive prendre une décision sur la conclusion du contrat.
- 5.2 Les délais de livraison donnés par TRC sont uniquement indicatifs. Si la livraison est retardée, ou si une commande ne peut pas être exécutée ou ne peut l'être que partiellement, le Consommateur en est informé au plus tard deux semaines après avoir passé la commande. Dans ce cas, le Consommateur a le droit de résilier le contrat sans frais. En cas de résiliation conformément au paragraphe précédent, TRC remboursera au Consommateur le montant payé dès que possible, mais au plus tard dans les 14 jours suivant la résiliation.
- 5.3 Une livraison plus tardive que celle convenue ne suspend pas l'obligation de paiement du Consommateur.
- 5.4 Le paiement du prix doit être effectué au plus tard 10 jours avant le jour de la livraison (prévue).
- 5.5 Les factures sont envoyées au Consommateur par courrier électronique ou peuvent être obtenues via le site web de TRC.
- 5.6 TRC est en droit de facturer des frais administratifs dans le cas où un paiement ou un recouvrement est refusé en raison, par exemple, d'un solde insuffisant ou d'une annulation d'encaissement.

Article 6 - Obligation d'examen, droit et plaintes

- 6.1 Le Consommateur est tenu d'examiner les biens livrés, immédiatement au moment où les biens sont mis à sa disposition. Ce faisant, le Consommateur examine si la qualité et/ou la quantité des biens livrés est conforme à ce qui a été convenu et satisfait aux exigences dont les parties ont convenu à cet égard.
- 6.2 Si l'envoi complet est signé, TRC considérera que la livraison a été effectuée dans son intégralité, sauf preuve du contraire.
- 6.3 Tout défaut visible doit être signalé par le Consommateur à TRC par écrit dans les 7 jours suivant la livraison à help@rentcompany.be. Tout défaut non visible doit être signalé à TRC via help@rentcompany.be dans les 7 jours suivant sa découverte. Le rapport doit contenir une description aussi détaillée que possible du défaut.

Article 7 - Droit de rétractation du Consommateur ex art. VI.47 à VI.53 WER

- 7.1 Lors de l'achat de Produits, le Consommateur a la possibilité de révoquer le contrat sans donner de raisons pendant une période de quatorze jours ("droit de révocation"). Ce délai de réflexion commence le jour suivant la réception du Produit (y compris les informations associées) par (au nom du) Consommateur.
- 7.2 Pendant le délai de réflexion de 14 jours, le Consommateur manipulera le Produit et son emballage avec soin. Le Produit ne sera déballé ou utilisé que dans la mesure nécessaire pour juger si le Consommateur souhaite conserver le Produit. Si le Consommateur exerce son droit de rétractation,

The Rent Company Belgium

Staatsbaan 215
3210 Lubbeek
Belgique

T +32 2 588 96 40
E help@rentcompany.be
W www.rentcompany.be

IBAN BE48 3631 9276 6827
BCE 0737.426.266
TVA SOIT 0737.426.266



- le Produit avec tous les accessoires livrés, non endommagé, dans son état d'origine et correctement emballé, sera retourné par le Consommateur à TRC conformément aux instructions fournies par TRC.
- 7.3 TRC exclut le droit de révocation du Consommateur pour les logiciels informatiques dont le Consommateur a brisé le sceau ou activé le code de licence et pour les commandes du Consommateur/Élève à TRC pour effectuer une réparation (non couverte par la garantie).
- 7.4 Si le Consommateur fait usage du droit de rétractation, les frais de renvoi des marchandises sont à sa charge.
- 7.5 Si le Consommateur a payé un montant à TRC, celle-ci le remboursera dès que possible (mais au plus tard dans les quatorze jours suivant la réception du Produit par TRC).

Article 8 - Réserve de propriété

- 8.1 La propriété des Produits vendus n'est transférée qu'une fois le prix d'achat total payé, avec les frais supplémentaires éventuels. Dans le cas des logiciels, la propriété n'est jamais transférée. Vous acquérez alors un droit d'utilisation du logiciel pour la durée de la licence.
- 8.2 Les Consommateurs ne sont pas autorisés à aliéner ou à grever les Produits soumis à la réserve de propriété, les Produits sous licence ou les Produits loués.
- 8.3 Si un Produit livré sous réserve de propriété est saisi ou si le Produit est volé, le Consommateur est tenu d'en informer immédiatement TRC.

Article 9 - Location

- 9.1 En ce qui concerne la location d'un Produit, les règles juridiques relatives à la location s'appliquent. Le Consommateur n'est pas autorisé à mettre le Produit à la disposition de tiers (autres que des Élèves) ou à le (sous-)louer.
- 9.2 Le contrat de location commence au moment où le Produit est reçu par le Consommateur ou en son nom et expire automatiquement à la fin de la période de location convenue (c'est-à-dire 36 ou 48 mois).
- 9.3 Sans préjudice de la possibilité de "révocation" conformément à l'article 7, un contrat de location ne peut être résilié prématurément par le Consommateur que s'il y a changement d'Établissement d'enseignement par l'étudiant. Dans ce cas, le délai de préavis est d'un mois civil, et le préavis doit être accompagné de la preuve que l'Élève quitte l'Établissement d'enseignement prématurément. Le Consommateur doit retourner le Produit à TRC avant l'expiration du délai de préavis, et le Consommateur sera redevable d'une compensation unique du montant de la caution. Les parties conviennent que TRC peut compenser ce montant avec la caution reçue par TRC.
- 9.4 Le paiement de la location s'effectue par prélèvement automatique. Si, à un moment donné, le prélèvement s'avère impossible, une deuxième tentative de prélèvement sera effectuée quelque temps plus tard. Si ce prélèvement s'avère également impossible, ou si un prélèvement réussi est annulé par le Consommateur, celui-ci sera en défaut, un montant de 4,25 € de frais administratifs sera dû et TRC sera en droit de résilier le contrat de location et de suspendre toute prestation de service et toute licence. À cet égard, TRC sera autorisée à bloquer l'accès au Produit sous forme numérique, de sorte que le Produit ne pourra pas être utilisé pendant la période où le Consommateur sera en défaut.
- 9.5 Le Produit doit être retourné intact (à l'exception des traces normales d'utilisation) et en bon état de fonctionnement à TRC à la fin de la période de location. TRC effacera alors le disque dur. En retournant le Produit loué, le Consommateur et l'Élève conviennent que les fichiers personnels seront supprimés.
- 9.6 Si le Produit loué n'est pas reçu par TRC au plus tard dans les 30 jours suivant le dernier jour de la période de location convenue, le Consommateur doit le montant de la caution versée à titre d'indemnité forfaitaire. Les parties conviennent que TRC peut compenser ce montant avec la caution reçue par TRC.
- 9.7 Si le Consommateur souhaite devenir propriétaire du Produit loué après la fin de la période de location convenue, il peut le faire savoir dans les 30 jours suivant la fin du contrat de location. Dans ce cas, le Consommateur peut acquérir la propriété du Produit en payant la valeur économique

The Rent Company Belgium

Staatsbaan 215
3210 Lubbeek
Belgique

T +32 2 588 96 40
E help@rentcompany. be
W www. rentcompany. be

IBAN BE48 3631 9276 6827
BCE 0737.426.266
TVA SOIT 0737.426.266



applicable à ce moment-là : celle-ci est généralement égale au montant de la caution et sera déduite de celle-ci. Dans ce cas, le Consommateur a droit à une garantie d'achat pour une période d'un an.

Article 10 - Licence pour logiciels ; utilisation de logiciels en ligne

- 10.1 Les logiciels sont soumis à des accords de licence. Les termes de la licence seront fournis et acceptés par le Consommateur et l'Élève au moment où le Produit est démarré, téléchargé ou activé. En utilisant le logiciel, le Consommateur et l'Élève acceptent également les conditions de licence mentionnées. La garantie pour les logiciels est donnée par le fournisseur de licence du logiciel et non par TRC. Le logiciel mis à disposition par l'Établissement d'enseignement ne relève pas de l'accord avec TRC.
- 10.2 L'achat d'un Produit signifie également que le Consommateur obtient une licence pour le logiciel préinstallé sur le Produit. La location d'un Produit signifie que le Consommateur et l'Élève peuvent utiliser le logiciel préinstallé sur le Produit pendant la durée du contrat de location du Produit.
- 10.3 Si l'Établissement d'enseignement a conclu un contrat avec un fournisseur de services (développeurs de logiciels tels que Microsoft et Google), le numéro de série du Produit, le code Windows, le numéro d'identification du matériel et l'adresse MAC de la carte Wifi peuvent être communiqués à l'Établissement d'enseignement et à ce fournisseur de services en raison de ce contrat. Le Consommateur et l'Élève donnent leur consentement et acceptent les conditions générales fixées par le prestataire de services et l'Établissement d'enseignement à cette fin. Le Consommateur et l'Élève acceptent et réalisent que le Produit - et donc l'utilisateur, qui est le Consommateur et/ou l'Élève - peut être identifié comme un utilisateur de ce logiciel par TRC, l'Établissement d'enseignement et le fournisseur de services.

Article 11 - Conformité/garantie

- 11.1 TRC fournit conformément aux conditions de service Easy4u incluses dans la commande ou le devis, si elles sont utilisées correctement, l'opération correcte pour la durée du contrat de location. En outre, la garantie légale d'achat pour les Consommateurs s'applique pendant une période de 2 ans après la livraison.
- 11.2 Cette garantie s'éteint si un défaut du Produit résulte d'une utilisation injuste ou incorrecte, d'un stockage ou d'un entretien incorrect du Produit par le Consommateur, l'Élève ou des tiers. En outre, la garantie sera caduque et le contrat de service peut être suspendu si, sans autorisation écrite de TRC, des modifications ont été apportées au Produit ou si des tentatives de modification ont été effectuées. Dans ces cas, lors d'un contrat de location, le Consommateur doit payer tous les frais de réparation.
- 11.3 S'il est établi qu'un recours à la garantie n'est pas fondé, les frais encourus en conséquence, y compris les frais de recherche de la part de TRC, seront entièrement pris en charge par le Consommateur.
- 11.4 Le dépôt d'une plainte ne libère jamais le Consommateur de ses obligations de paiement envers TRC.
- 11.5 S'il est établi, pendant la durée du contrat de location, qu'un Produit présente un défaut, TRC remplacera le Produit dans un délai raisonnable après son retour - à la discrétion de TRC - ou prendra des dispositions pour sa réparation. Cela n'affecte pas le fait que les Conditions de Service Easy4U peuvent stipuler que la réparation et/ou le remplacement du Produit n'est pas gratuit ou qu'une compensation est due pour cela, ou que des frais de réparation doivent être payés, par exemple si le défaut du Produit est le résultat d'une négligence de la part du Consommateur. S'il est établi pendant la période de garantie (en cas d'achat) qu'un Produit est défectueux, la réparation et/ou le remplacement du Produit aura lieu gratuitement pour le Consommateur.

Article 12 - Conditions de service Easy4u

- 12.1 Chaque appareil vendu ou loué par TRC est soumis aux conditions générales de service d'Easy4u pour l'achat ou la location qui sont jointes à la commande ou au devis. Une copie de ces conditions générales peut toujours être téléchargée sur le site web de TRC ou demandée au service clientèle de TRC.

The Rent Company Belgium

Staatsbaan 215
3210 Lubbeek
Belgique

T +32 2 588 96 40
E help@rentcompany. be
W www. rentcompany. be

IBAN BE48 3631 9276 6827
BCE 0737.426.266
TVA SOIT 0737.426.266



Article 13 - Responsabilité

- 13.1 TRC n'est responsable des dommages résultant directement des biens vendus et des services fournis par TRC - sauf en cas d'intention ou de négligence grave prouvée de la part de TRC - qu'à concurrence de la valeur nette de la facture du Produit qui a été livré et par lequel le dommage a été causé.
- 13.2 TRC n'est pas responsable des dommages résultant de la perte ou de l'endommagement des fichiers informatiques du Consommateur ou de fuites de données dans les locaux du Consommateur. Le Consommateur est personnellement responsable de la sauvegarde des fichiers informatiques et de la protection contre les virus, les logiciels malveillants, les logiciels de rançon, etc.
- 13.3 TRC n'est pas responsable des pertes ou des dommages subis par toute entreprise, commerce ou profession exercée par le Consommateur ou toute autre personne ayant acheté des Produits dans le cadre des présentes conditions générales.

Article 14 - Indemnisation

Le Consommateur perd ses droits vis-à-vis de TRC et est responsable de tous les dommages et indemnise TRC contre toute demande de dommages-intérêts présentée par un tiers si et dans la mesure où :

- A. les dommages susmentionnés ont été causés par et/ou par des instructions et/ou des conseils d'utilisation contradictoire et/ou une mauvaise conservation (stockage) des Produits ;
- B. La perte ou le dommage susmentionné est survenu parce que le Consommateur, l'Élève ou un tiers a entretenu ou tenté d'entretenir les biens sans l'autorisation écrite préalable de TRC ;
- C. si des activités illégales sont menées avec le Produit, y compris (mais sans s'y limiter) le téléchargement de programmes sans que l'acheteur n'ait acheté une licence valide.

Article 15 - Plaintes et litiges

- 15.1 Les plaintes peuvent être signalées par écrit au service clientèle de TRC à l'adresse électronique help@rentcompany.be, ou par courrier : The Rent Company Belgium, Staatsbaan 215, 3210 Lubbeek, Belgique. TRC s'engage à répondre à la plainte dans les plus brefs délais, mais au plus tard dans les 10 jours ouvrables.
- 15.2 Les parties s'efforceront d'abord de trouver une solution avant de se tourner vers un juge. Tout litige survenant en rapport avec les présentes conditions générales et n'ayant pas fait l'objet d'une résolution mutuelle sera soumis à un juge en application exclusive du droit belge.

Article 16 - Loi applicable et élection de for

- 16.1 Tous les contrats conclus par ou avec TRC sont régis par le droit belge. Les tribunaux belges sont également compétents pour prendre connaissance des litiges relatifs au présent Contrat.

Copyright The Rent Company BV, version 01/20 BE

The Rent Company Belgium

Staatsbaan 215
3210 Lubbeek
Belgique

T +32 2 588 96 40
E help@rentcompany.be
W www.rentcompany.be

IBAN BE48 3631 9276 6827
BCE 0737.426.266
TVA SOIT 0737.426.266

